

ce qu'on appelle les nations importantes, ou les grandes puissances, et celles qui se trouvent à un degré inférieur.

L'héritage des Canadiens est un héritage qui prend de l'importance. De jour en jour et d'année en année, cet héritage des Canadiens s'accroît et s'agrandit. Nos pères ont eu la bonne fortune d'être Canadiens. C'est pour nous un grand privilège d'être Canadiens. Oui, et ce sera un privilège plus grand encore pour nos enfants quand notre nation connaîtra son plein épanouissement. Nous avons été comblés de faveurs incomparables. Sachons nous montrer à la hauteur de la confiance placée en nous.

Je voudrais dire un mot du bon travail des hauts fonctionnaires permanents des ministères représentés à la conférence,—les fonctionnaires des divers services administratifs. Leur contribution a été d'une valeur immense. Le Parlement se doit de leur marquer ici sa profonde gratitude. Les gouvernements se succèdent, mais ce qui fera la force de notre pays, ce sera de compter dans ses services administratifs des hommes versés dans les questions internationales. Nous avons bien compris à la conférence de San-Francisco que nous possédons dans ces services des hommes dont les connaissances et les mérites leur permettent de prendre place dans les rangs des fonctionnaires permanents des services administratifs des autres nations. Les Canadiens ont raison de s'en louer et d'en être fiers.

On me permettra maintenant de faire quelques brèves observations sur les relations entre les pays du Commonwealth. Si j'avais la moindre idée qu'en appuyant cette charte, je devais affaiblir les liens qui unissent les membres du Commonwealth, je ne voterais pas en faveur de sa ratification. Cependant, monsieur l'Orateur, comment peut-on raisonnablement soutenir que cette charte renferme quoi que ce soit de nature à affaiblir de quelque façon les liens qui unissent les membres libres du Commonwealth? Je dirai plutôt que nous affaiblirions ce Commonwealth si nous refusions d'appuyer énergiquement l'adoption de la charte. On a établi maintes et maintes fois,—et la chose fut bien manifeste à San-Francisco,—que le Commonwealth a besoin de nous et que nous avons besoin du Commonwealth. Nous l'affaiblirions véritablement si nous n'approuvions pas énergiquement cette charte. Que personne ne se méprenne là-dessus.

Le parlement de Westminster a approuvé la charte à l'unanimité, et le sénat des Etats-Unis l'a, lui aussi, approuvée pour ainsi dire avec le même empressement. Le Canada refusera-t-il de l'approuver; de l'approuver à l'unanimité? Peut-on laisser entendre que nous allons de quelque façon contribuer à

affaiblir les liens qui unissent les pays du Commonwealth en faisant ce qu'a fait lui-même, à l'unanimité, le parlement de Westminster?

La Chambre me permettra-t-elle de lui offrir quelques observations au sujet de la charte? Tout d'abord, sa rédaction a été un acte de grande envergure. Quand on songe que 50 nations du monde, venues de tous les coins du globe, ont réussi à s'entendre et à approuver une charte, une charte longue et importante se rapportant à un si grand nombre d'aspects des relations internationales, et le fait d'avoir réussi à obtenir toujours les deux tiers des voix constitue par lui-même un événement considérable et durable dans le domaine des relations internationales.

En deuxième lieu, tous ceux qui y ont pris part en ont retiré de grands avantages. Je ne parle pas seulement ici des délégués, mais aussi des pays eux-mêmes qui y ont gagné à se trouver ensemble. Nous l'avons appris à nos dépens, trop souvent l'ignorance est une cause de malentendu. Le malentendu, à son tour, est la cause d'une forte partie des soupçons et de la défiance qui existent dans le monde de nos jours. On peut apporter une contribution durable simplement en permettant aux nations de prendre contact entre elles et de se connaître davantage.

Puis, en troisième lieu, n'oublions pas que nous avons été fortunés d'avoir la conférence à un moment opportun, comme l'a dit hier soir l'honorable député de Peel (M. Graydon). On peut douter que la charte ait pu être laborée ou un accord conclu en vertu de la charte, si la conférence avait eu lieu aujourd'hui. Il est possible que la tension occasionnée par la guerre et que les exigences du conflit aient été nécessaires pour amener les nations à s'entendre. Pour arriver à une entente, elles se sont rencontrées au moyen de leurs délégués, et c'est à nous ainsi qu'aux autres parlements et assemblées législatives du monde, qu'il appartient d'appuyer vigoureusement leur œuvre.

Il est digne de noter qu'on ne s'est pas engagé dans cette charte avec le même esprit idéaliste qui a présidé à la signature du traité de Versailles en 1919. Nous avons apparemment perdu un peu de l'idéalisme qui régnait au temps de Wilson. Il se peut que durant l'intervalle l'expérience de la guerre nous ait ramenés à la réalité. Mais cela ne doit pas diminuer l'internationalisme qui doit entrer dans cette charte ainsi que dans les questions qui s'y traitent. Il faut voir les choses du point de vue international. Ce serait de la pure folie si nous parlions d'assurer la sécurité à l'intérieur du pays, lorsqu'elle n'existerait pas à l'extérieur. Sans la paix et la sécurité au dehors nos efforts vers la paix au sein du pays seraient certainement voués à la faillite.